

une ferme il peut obtenir une récolte de blé qui lui aura coûté de \$6 à \$8 par acre?

M. PERLEY: Tout dépend des circonstances dans lesquelles se font l'ensemencement et la moisson. S'il s'agit d'une moisson dont le battage a pu se faire facilement, sans que le mauvais temps ait causé de retard, si l'on n'a pas été obligé de garder à ne rien faire une équipe de batteurs durant deux ou trois semaines à cause du mauvais temps, il est fort possible qu'on puisse avoir une récolte... Avez-vous parlé de l'ensemencement?

L'hon. M. GARDINER: J'ai parlé des frais d'ensemencement et de moisson.

M. PERLEY: Dans les conditions que j'ai exposées, on peut semer et récolter à raison de \$6 par acre.

L'hon. M. GARDINER: De \$6 à \$8, d'après mes calculs.

M. PERLEY: En 1904, sur la même section dont j'ai parlé—le ministre connaît probablement ma section; je suis passé près de la sienne et il a dû passer près de la mienne—en face de mes bâtiments, de l'autre côté du chemin, j'ai préparé une pièce pour l'ensemencement en y transportant une charge de paille et en brûlant le chaume, puis j'ai semé sans faire rien de plus. Nous réussîmes merveilleusement à brûler le chaume. L'ensemencement s'effectua grâce à quatre semoirs employés deux par deux à chaque extrémité du champ et emblavant à raison de 100 acres par jour. C'était très facile par moments et la préparation du sol ne coûta presque rien; il suffisait de mettre le feu et tout était dit. Le rendement fut de 20 boisseaux à l'acre; la moisson et le battage n'offrirent aucune difficulté. Il était tout à fait impossible d'estimer ce qu'il en coûterait l'année suivante, alors qu'il y aurait une jachère d'été, une forte récolte, une récolte pénible à ensemen- cer et à battre. Il est donc presque impos- sible d'établir une moyenne sûre qui révèle ce que coûte la culture du blé soit sur une ferme de 400 acres ou sur quatre sections.

M. T. C. DOUGLAS (Weyburn): Dans mes commentaires sur l'exposé budgétaire, l'autre jour, je me suis efforcé de donner les grandes lignes de la politique ministérielle, de ces dernières années, au sujet du blé. Je veux maintenant étudier cette poli- tique en tant qu'elle se manifeste dans les mesures législatives en délibération.

On peut fort bien se demander: quelle est la politique du Gouvernement au sujet du blé? Il n'est pas facile de la préciser. Le 16 février, au cours de la session, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a annoncé

que le Gouvernement allait se retirer du commerce des grains et abolir la pratique de fixer le prix des produits agricoles. C'était une communication étonnante et qu'on expli- qua de différentes façons. Des journaux, comme le *Saturday Night*, de Toronto, pré- tendaient que le ministre de l'Agriculture re- cherchait les suffrages des électeurs de l'Est, et d'autres disaient qu'il voulait amadouer des hommes comme le premier ministre de l'Ontario qui a protesté contre l'affectation de deniers publics à l'Ouest. Quels que soient les motifs qui ont inspiré ce geste, dans les six ou sept semaines postérieures à cette communication, plusieurs ballons ont été lan- cés dans l'Ouest sous forme d'articles de jour- naux exposant quelle serait la politique min- istérielle relativement au blé, mais il n'y avait pas de déclaration officielle précise. De- vant les violentes protestations de l'Ouest, le Gouvernement a modifié la politique an- noncée le 16 février et a donné à entendre qu'il maintiendrait provisoirement la com- mission, fixerait un prix minimum de 60c. et accorderait une prime d'indemnité d'après l'étendue des emblavures. Puis le ministre de l'Agriculture est revenu en Saskatchewan au cours du congé de Pâques et a prononcé un discours dans lequel il exposait sa nouvelle politique au sujet du blé. On peut affirmer sans crainte, je pense, qu'une réaction telle s'est produite dans l'Ouest qu'elle revient à un soulèvement social. Sous l'avalanche de protestations venues des provinces des Prai- ries, le Gouvernement a de nouveau modifié sa politique, en relevant à 70 cents le prix fixe payable par la Commission du blé et en cherchant à compenser cela en réduisant la prime sur les emblavures, ce qui diminue le nombre des cultivateurs susceptibles de tou- cher cette prime. Autrement dit, pour sau- ver les apparences, le Gouvernement propose maintenant de dépouiller Pierre pour pou- voir payer Paul.

Voici un Gouvernement qui manque d'une politique à longue portée, mais qui propose un certain nombre d'expédients chacun destiné à lui assurer un certain appui dans diverses régions du pays, mais sans qu'il offre de so- lution permanente au problème qui se pose à l'industrie agricole de l'Ouest. Quand j'exa- mine la politique ministérielle du blé, il me revient en mémoire une histoire que j'ai en- tendu conter en Angleterre pendant la guerre. Un marin qui revenait d'outre-mer avait rapporté un caméléon à sa femme. C'était un joli petit animal qui avait la merveilleuse faculté de changer de couleur selon le milieu où il se trouvait.

L'hon. M. GARDINER: C'est une vieille histoire qui date de longtemps avant la guerre.